pond exactement au sanscrit *gadham*, même sens, dérivé, selon le *Dictionnaire* de Saint-Pétersbourg, d'une racine *gadh*, être ferme, solide, tenir le pied ferme, solide. Le gué serait ainsi désigné comme l'endroit où l'on prend pied). Endroit d'un cours d'eau assez peu profond pour qu'on puisse le traverser sans nager et sans le secours d'une barque : *Passer le* GUÉ *à pied, à cheval, en voiture.*

— *Passer à gué*, Traverser en se mettant à l'eau sans nager : *On* PASSE *tous les jours* À GUÉ *notre rivière de Seine.* (Mme de Sév.)

Gué (LE), tableau de Troyon. Une rivière aux eaux basses coule au premier plan ; des vaches de différentes couleurs piétinent parmi les roseaux, humant l'air de leurs naseaux humides. Une immense prairie, où paissent d'innombrables bestiaux, se déroule dans le fond, jusqu'à une barrière de collines que baignent les blanches vapeurs du matin. Le ciel est d'une légèreté et d'une finesse de ton admirables ; quelques nuages flottent dans l'atmosphère et projettent des ombres douces sur le pâturage. Ce tableau, d'une couleur riche, délicate, harmonieuse, a été payé 25,200 francs à la vente de la collection du baron Michel de Trétaigne, en 1872. Il a été gravé à l'eau-forte, en contre-partie, par Veyrassat.

Beaucoup de peintres ont représenté des troupeaux passant un *gué*. Nous citerons, entre autres compositions de ce genre : les tableaux de Berghem (gravé par Halck), de Karl Dujardin (gravé par Niquet) et de Claude Lorrain (gravé par Haldenwang), que possède le Louvre ; un autre tableau capital de Dujardin, au musée de l'Ermitage ; une eau-forte de L. Bruandet ; diverses peintures de Michel Carré (autrefois dans la galerie Fesch), J.-H. Roos (vente Pommersfelden), Pettenkofen (vente de la galerie San-Donato, 1870), Antigna (Salon de 1852), Appian (musée de Lyon), Ch. Busson (Salon de 1857), Lalaisse (Salon de 1857), etc.

GUÉ interj. (ghé — corrupt. de *gai*). Mot qui revient souvent dans certains refrains joyeux :

Mais au Français attristé
Qui peut rendre la gaîté?
C'est la gaudriole,
O *gué*.

BÉRANGER.

‖ On écrivait autrefois GAY :

Si le roi m'avait donné
Paris sa grand'ville,
Et qu'il voulût m'enlever
L'amour de ma mie,
Je dirais au roi Henry :
Reprenez votre Paris,
J'aime mieux ma mie, oh *gay !*
J'aime mieux ma mie.

(*Vieille chanson* citée par Molière.)

GUÉ (Jean-Marie-Oscar), peintre de genre français, né à Bordeaux en 1809. Cet artiste, à peu près oublié aujourd'hui, parce qu'il n'est pas sorti des limites d'une honnête médiocrité, eut une certaine notoriété il y a quelque vingt ans. Il avait débuté, en 1833, par l'*Ancien presbytère*, dont la bizarrerie d'aspect faisait surtout l'originalité. Au Salon de 1842, il exposa *Louis de Bourbon devant la cour de François II* (musée de Lisieux). La *Distribution d'aumônes* (1844) est surtout prétentieuse. Le *Matin*, le *Midi* et le *Soir*, trois pendants d'égale importance (1845), ont pour mérite principal une exécution très-habile. Ce charme d'aspect valut à ces trois petites compositions la faveur qui les accueillit au Salon. L'exposition de 1848, où M. Gué ne comptait qu'un seul tableau : *Ruyter et l'envoyé de Louis XIV*, n'ajouta rien à sa réputation. *Frère et sœur de lait*, en 1850, et le *Fidèle gardien*, en 1855, rappellent, mais de loin, le charme du *Presbytère*. L'*Adieu au pays* (1859) appartient encore aux meilleures inspirations de M. Gué. Nous avons passé sous silence une foule de compositions beaucoup moins réussies, où les qualités sérieuses qui avaient signalé les débuts de l'artiste sont singulièrement amoindries. Une 3e médaille en 1834 et une 2e en 1840 sont les seules récompenses obtenues, croyons-nous, par le peintre du *Presbytère*.

GUÉABLE adj. (ghé-a-ble — rad. *gué*). Qui peut être passé à gué : *Une rivière* GUÉABLE. *Le comte de Guiche se charge de reconnaître si la rivière est* GUÉABLE ; *il dit qu'oui : elle ne l'est pas.* (Mme de Sév.)

GUEBLI, rivière d'Algérie, province de Constantine. Elle descend de montagnes de 900 à 1,300 mètres de hauteur, arrose la Kabylie et se jette dans la mer à 7 kilom. au S.-E. de Collo, après un cours de 68 kilom.

GUÈBRE ou **GHÈBRE** s. (ghè-bre — du persan *ghebr*, même sens). Hist. Nom des descendants des Perses que les Arabes vainquirent au VIIIe siècle, et qui ont conservé la religion de Zoroastre. ‖ Infidèle, dans le langage des musulmans de Perse. ‖ On dit aussi GAURE.

— **Encycl.** *Ghebr* est le nom sous lequel les Persans, après avoir embrassé l'islamisme, désignèrent tous ceux de leurs compatriotes qui persévéraient dans l'ancienne religion du pays, la religion du feu. De *Ghebr*, les Turcs ont fait *Kafer* ou *Kiafer* et *Giaour*, qualification qu'ils appliquent généralement à tous les infidèles. Le mot de *Parsi* ou *Farsi*, habitants de la province de *Fars* ou *Farsistan*, avait, par un long usage, été étendu à tous les habitants de l'empire de Perse (l'*Iran*) ; il ne tarda point à comporter la même signification que celui de *Ghebr :* traiter quelqu'un de *Guèbre* ou de *Parsi*, ce fut, dès lors, lui adresser la plus cruelle injure ; car le peuple attribuait aux régnicoles les vices les plus bas et les crimes les plus odieux. Il existe encore aujourd'hui, en Perse, des *Guèbres*, *Parsis* ou *Atechpères*. Ils sont fort répandus dans la campagne de Y-ezd-i-Cast, de Firouzabad et de Madayn. Leurs temples ou pyrées (*Atech-Gali*, autel de feu, sorte de pilier très-haut, en pointe arrondie), situés principalement sur la haute montagne d'Aluend, entre le Khurdistan et l'Irak, n'ont même été détruits que dans le Xe siècle de l'hégire. Schah-Abbas le Grand, désirant faire fleurir le commerce dans sa ville capitale d'Ispahan, les y avait attirés au nombre d'environ quinze cents familles, et leur avait assigné pour quartier un terrain en dehors de la ville, en deçà du fleuve Zendheroud. Sous Abbas II, arrière-petit-fils d'Abbas le Grand, les *Guèbres*, persécutés, écrasés d'impôts, s'en retournèrent en partie dans leurs montagnes. Quelques-uns se réfugièrent au nord de la Mésopotamie, où s'étaient établis plusieurs de leurs coreligionnaires, mal convertis à l'islamisme, que les Turcs nomment *Yezidis*, sectateurs du diable ; d'autres poussèrent jusqu'aux Indes. Mais le quartier qu'ils avaient occupé à Ispahan en retint le nom de *Ghebr-Abad*, habitation, demeure des infidèles. Abbas II contraignit enfin à sortir même de *Ghebr-Abad* tous les Parsis qui y étaient restés, six cents familles d'excellents agriculteurs, dit Kaempfer, et les transporta dans un des quatre cantons de la colonie arménienne de *Sulpha* ou *Sjulfa*, fondée aussi par son aïeul. Sjulfa, ainsi nommée d'une ville d'Arménie, était alors un des plus beaux faubourgs d'Ispahan, remarquable par son étendue, par ses places larges et spacieuses, et confinait au sud avec le quartier des *Guèbres*.

Décimés par tant de persécutions, les *Guèbres* se réfugièrent dans les lieux déserts, dans les campagnes et en particulier dans les montagnes du Koraçan, où ils continuèrent à exercer leur culte. Les autels sur lesquels ils entretenaient le feu perpétuel, objet principal de la religion mazdéenne, furent éteints successivement dans toutes les provinces de l'ancien empire des Sassanides. Le dernier subsista, dit-on, à Hérat, dans le Caboul, jusqu'au IXe siècle, et les survivants de la religion de Zoroastre payaient une redevance annuelle pour avoir le droit de le conserver. Cependant Ibn-Kaukal, qui écrivait au Xe siècle, prétend que de son temps un grand nombre d'autels du feu existaient dans diverses provinces de la Perse, ce qui suppose que la population *guèbre*, quoique disséminée, était beaucoup plus considérable qu'on ne prétend généralement. Cependant elle diminua progressivement dans la Perse proprement dite. Au siècle dernier, il restait à peine trois cents familles *guèbres* dans un faubourg d'Ispahan appellé Djulfa, qui n'en compte plus que quelques-unes aujourd'hui. Mais ils ont réussi à se maintenir dans leurs refuges primitifs, les montagnes, les cantons arides, les bois, où ils se sont adonnés à l'agriculture et aux arts mécaniques. Ils ont cessé depuis des siècles de cultiver les lettres et les sciences. On sent à leur contact qu'on a affaire à une race déchue. La physionomie et les manières de ce peuple à l'agonie n'ont rien de remarquable. Ils sont pauvres et simples dans leur costume, comme leur condition le comporte, mais ont le tempérament robuste et le visage basané, ce qui est le résultat de leurs occupations habituelles. Les hommes laissent croître leurs cheveux et leur barbe, portent des vêtements étroits et de couleur brune. Leur tête est couverte d'un bonnet de laine allongé, qui ressemble à l'ancienne tiare des mages. Les femmes, quoique réduites à une condition inférieure, jouissent chez les *Guèbres* de plus de liberté que chez les musulmanes et ne sont point voilées. Le gouverneur de chaque province confirme dans leurs pouvoirs les vieillards que les *Guèbres* choisissent eux-mêmes pour les gouverner.

La situation de ceux qui s'expatrièrent fut de beaucoup plus heureuse. Ayant obtenu d'un prince indigène, nommé Jâdé-Rânâ, le droit d'aller s'établir à Saujân, ils adoptèrent l'Inde pour leur nouvelle patrie. Les conditions qu'on leur imposa furent : 1° de s'abstenir de porter des armes ; 2° de parler en public la langue du pays ; 3° d'adapter le costume de leurs femmes aux mœurs indoues ; 4° de célébrer leurs mariages durant la nuit, suivant l'habitude des Indous. Les brahmanes, qui sont d'une tolérance exemplaire, ne les molestèrent d'aucune façon. De fait, ils sont devenus de véritables Indous, ou plutôt ils le sont redevenus, car ils l'étaient déjà par la race et l'origine de leurs croyances religieuses. Une fois leur situation assurée dans le Guzzerate, ils se mirent à peupler et à envoyer des colonies aux alentours, à Cambodge sur le golfe du même nom, à Baroch sur la Nerbuddah, à Nausari dans le Bâdour, à Ukahiwar et en divers endroits du bassin de l'Indus. La conquête de l'Indoustan par les nations européennes leur a permis depuis de cicatriser leurs plaies et même de s'établir dans toutes les villes de commerce de la côte, jusque dans le golfe du Bengale. Leurs négociants occupent des positions considérables à Bombay, à Surate, à Madras et à Calcutta. A Bombay, ils sont à la tête du commerce de l'argent. Ils ont même établi des comptoirs à Aden, sur la côte orientale d'Afrique, à Ormuz, en Perse, dans les places du bassin de l'Euphrate. Leur véritable centre est Bombay, où ils vivent et exercent librement leur culte sous la protection des Anglais. Leur religion, moins intolérante que celle des Indous, leur permet de se livrer à toute espèce de travaux, dont ils ont le monopole, grâce à l'appui mutuel qu'ils se prêtent. A la campagne, ils cultivent la terre et passent pour d'excellents agriculteurs ; à Bombay, ils sont les principaux marchands, banquiers, constructeurs de navires, courtiers, boutiquiers, agents d'affaires, domestiques et ouvriers. Ce sont des gens paisibles, industrieux et sobres. Outre le commerce et l'étude des langues, à laquelle ils se livrent avec ardeur, ils cultivent aussi volontiers les arts et les sciences de l'Europe. Ils sont tous dans une position aisée, et quelques-uns ont des richesses immenses qui leur permettent d'étaler le plus grand luxe dans leurs équipages et dans leurs palais ; ils se rapprochent beaucoup des Européens par le goût et l'élégance de leurs demeures. Les *Guèbres* ont une taille avantageuse, le visage allongé, le front développé, le nez aquilin, les yeux grands, expressifs, le teint un peu jaune, la barbe longue ; leur costume est celui des Persans, à l'exception du bonnet, qui, au lieu d'être conique, est un peu carré, rejeté en arrière, avec une petite poche où ils mettent souvent leurs lettres. Les femmes ont le visage découvert et sont habillées comme les musulmanes ; leurs traits sont grossiers, leur figure carrée ; elles sont moins bien que les femmes indoues et musulmanes ; elles n'ont pas cette taille svelte, ces formes délicates et régulières des Indoues. Les *Guèbres* sont très-charitables ; on ne voit jamais de mendiants parmi eux ; leur nom figure toujours dans les souscriptions en faveur des familles malheureuses. Dans l'incendie qui eut lieu à Surate, en 1838, des maisons parsis de Bombay souscrivirent à elles seules pour un lak de roupies (250,000 fr.). Ces riches et charitables travailleurs ont élevé dans Bombay, à leurs frais, un temple magnifique, qui leur a coûté des sommes énormes. Pour célébrer l'inauguration de cet édifice, un riche banquier parsi de Bombay, nommé Framji-Corvaji, donna à dîner à tous ses coreligionnaires de la ville, et chargea ses correspondants, dans toute l'Inde, de faire à ses frais une invitation semblable : il n'eut pas moins de 50 à 60,000 convives. Un autre parsi de Bombay, Jamsetji-Jijiboï, s'est acquis une grande réputation par sa fortune colossale et sa générosité. Il possédait quinze énormes navires, un grand nombre de maisons à Bombay et un hôtel magnifique. Il donna un jour au gouvernement anglais 500,000 francs pour bâtir un hôpital dans la ville ; la reine Victoria, pour reconnaître cette munificence, créa baronnet le riche Parsi.

Les vestiges des antiques monuments des *Guèbres* sont considérables.

Toutes les plaines de l'Asie moyenne, entre la mer Caspienne et la mer des Indes d'une part, l'Indus et l'Euphrate d'autre part, sont couvertes des monuments de leur religion. Ces monuments appartiennent à des époques très-différentes et embrassent une période qui s'étend du règne des Achéménides, jusqu'au delà de celui des Sassanides. On range d'abord parmi eux les ruines des constructions attribuées à Sémiramis, qu'on trouve dans la grande Médie ou Irak-Adjemi et dans le Kurdistan, et, entre autres, Ecbatane, bâtie par Déjocès (710-657 av. J.-C.), aujourd'hui Hamadan. De vastes ruines, celles-ci plus authentiques, se rencontrent dans la Perse proprement dite ou Farsistan. C'est là qu'il faut chercher Pasargades et le tombeau de Cyrus ; Persépolis, si célèbre sous des noms divers, et dont les ruines majestueuses portent maintenant ceux de Takhti-Dschemschid (le Trône des Dschemschids), ou de Tchehil-Minar (les Quarante colonnes). Pasargades était la Jérusalem de la religion mazdéenne et renfermait les plus grands monuments de l'Asie ancienne. « Là, dit Creuzer (*Histoire des religions de l'antiquité*, t. Ier, notes), dut se trouver la métropole, la cité natale et aussi le séjour suprême (la nécropole) de Cyrus et de ses successeurs. A Pasargades, à Persépolis, fut la première et véritable capitale, sinon de la vieille monarchie assyrienne, au moins des monarques qui suivirent Cyrus. C'était comme un foyer national et sacré, d'où sortait le roi appelé au trône, où il revenait après l'avoir quitté. »

Le palais de Persépolis a plusieurs milles de circonférence. Tout le Farsistan offre, çà et là, des ruines du même caractère d'architecture avec des sculptures analogues et des inscriptions cunéiformes. Il en est de même des contrées environnantes. L'Aberdidjan, ou la Médie *Atropatène* des Grecs, montre des débris de murs énormes, qu'on pourrait appeler cyclopéens, et dont les Parsis attribuent la construction à leurs anciens héros. A Meraga, près d'Artaxate, on trouve d'immenses excavations souterraines, ainsi que dans le Kurdistan oriental. Partout les restes d'anciens temples du feu, sur cette terre imprégnée de naphte, jonchent le sol. Plus loin, du côté de l'Indus, la grandeur brahmanique et celle de la Perse paraissent confondues dans des ruines ayant à la fois le caractère des deux civilisations indoue et persane. Toute la contrée n'est qu'un vaste cimetière.

La religion des *Guèbres* sera exposée au mot PARSISME.

GUÉBRIANT (Jean-Baptiste BUDES, comte DE), maréchal de France et l'un des bons capitaines du XVIIe siècle, né en 1602 près de Saint-Brieuc, d'une ancienne famille de Bretagne, mort en Souabe en 1643. Il s'était déjà fait remarquer de Louis XIII, quand ce prince lui confia, en 1636, la défense de la ville de Guise. Il s'empara l'année suivante de plusieurs places de la Franche-Comté, fut ensuite envoyé en Allemagne au secours de Bernard de Saxe-Weimar, emporta plusieurs villes du bas Palatinat, et exécuta, en 1639, ce fameux passage du Rhin qui le couvrit de gloire, et qui lui permit de faire sa jonction avec Bauer. Après la mort de ce général (1641), il prit le commandement des deux armées suédoise et française réunies, et gagna sur Piccolomini la sanglante bataille de Wolfenbüttel, puis celle de Kempen sur le général Lumboï (1642). Il reçut en récompense le bâton de maréchal. Dans la campagne de 1643, il obtint encore quelques succès, mais il fut blessé mortellement au siége de Rothweil (Souabe). Le Laboureur a écrit sa vie, d'après des mémoires qu'il avait laissés.

GUÉBRIANT (Renée DU BEC, maréchale DE), femme du précédent, née au commencement du XVIIe siècle, morte à Périgueux en 1659. Mariée fort jeune à un homme dont l'esprit et la position ne satisfaisaient pas ses idées ambitieuses, elle parvint à faire rompre cette union et épousa, en 1632, Guébriant, à qui elle fit obtenir, dit-on, le bâton de maréchal de France. En 1643, elle devint veuve. Depuis deux ans elle vivait dans la retraite, lorsqu'elle fut chargée de se rendre en Pologne, avec le titre d'ambassadrice extraordinaire, pour conduire au roi Vladislas IV la princesse Marie-Louise de Gonzague, qu'il avait épousée par procuration. On sait que l'accueil fait à cette princesse fut loin d'être celui qu'elle espérait. Le roi se montra envers elle d'une brutalité grossière, et peu s'en fallut qu'il ne la renvoyât en France. Dans ces circonstances pénibles, Mme de Guébriant déploya, dit L. Louvet, une grande dextérité d'esprit, beaucoup de fermeté et de ressources pour empêcher ce scandale ; elle réussit tellement, que non-seulement la reine fut reconnue, mais que Vladislas donna ordre de rendre à l'ambassadrice des honneurs pareils à ceux qu'avait reçus l'archiduchesse d'Inspruck, Claude de Médicis, lorsqu'elle lui avait amené à Varsovie sa première femme. » Mme de Guébriant écrivit à cette occasion à la princesse Palatine des lettres très-intéressantes, qui jettent une vive lumière sur les intrigues de la cour de Pologne. De retour en France, elle prit une part active aux affaires, et, grâce à un stratagème qui montre toutes les ressources de son esprit, elle conserva à la France la forteresse de Brisach (1682). Feignant d'être mécontente de la cour, elle se rendit auprès du gouverneur de cette place, Charlevois, avec une charmante jeune fille qu'elle chargea de mettre en jeu toute sa coquetterie, et d'inspirer une vive passion au gouverneur ; celui-ci tomba aussi tôt dans le piége, accepta des rendez-vous en dehors des murs, fut arrêté, enlevé, conduit à Philipsbourg, et consentit à rendre la place en échange de sa liberté. Cet acte de duplicité accrut encore le crédit que la maréchale avait à la cour. Elle venait d'être appelée au poste de première dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse, et cherchait à se faire nommer gouverneur de Brisach et de l'Alsace, lorsqu'elle mourut à Périgueux, après avoir refusé de se confesser, chose fort rare à cette époque.

GUEBWILLER, ville de France (Haut-Rhin), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. de Colmar, sur la Lauch, dans une des vallées les plus riantes des Vosges ; 12,218 hab. C'est une ville très-industrielle. On y remarque de vastes filatures de coton, des ateliers de construction de machines à filer le lin, le coton et la laine ; des fabriques de draps et de rubanerie de soie ; des blanchisseries de toiles ; des teintureries, des brasseries, une imprimerie, des tanneries et un moulin. Les vins de Guebwiller jouissent d'une réputation méritée.

Guebwiller possède quelques édifices remarquables, notamment l'ancienne église paroissiale de Saint-Léger, qui date du XIIe siècle, et passe avec raison pour l'un des plus beaux monuments religieux de l'Alsace. Elle appartient au style roman et au style de transition. La façade principale est flanquée de deux magnifiques tours carrées à quatre étages. Une troisième tour, de forme octogonale, s'élève au-dessus du transept. Ces tours sont percées de fenêtres en plein cintre, et richement décorées. Le portail principal se termine par un pignon quadrillé et orné d'arcatures. L'église est divisée en cinq nefs. La nef principale est remarquable par sa largeur et son élévation. Une série de chapelles, ajoutées postérieurement à la construction primitive, occupe les deux nefs extrêmes.

La nouvelle église, construite en 1766, est en somme un joli monument du style gréco-romain. La partie la plus remarquable de l'édifice est le portail, que décore une ordonnance de colonnes ioniques. Une seule des

tours a été achevée ; elle offre deux étages richement ornés. Entre la nef et le chœur s'ouvre une coupole d'un gracieux effet. La décoration principale du maître-autel est une *Assomption* du sculpteur Sporrer.

L'ancienne église des dominicains, affectée aujourd'hui à des services civils, fut bâtie dans les premières années du XIVe siècle. La nef a conservé en partie sa décoration peinte du XVIe siècle.

Nous signalerons, en outre, le temple protestant, la synagogue, l'hôtel de ville, qui remonte à la fin du XVe siècle ; quelques anciennes maisons canoniales ; deux fontaines monumentales, et les restes de l'ancien château fortifié d'Angreth, enclavés dans des constructions modernes.

Les premières maisons de Guebwiller se groupèrent autour d'une villa du VIIIe siècle. Assiégée en 1376 par les routiers, en 1445 par les Armagnacs, Guebwiller força ses assaillants à la retraite. Elle entra dès 1525 dans la célèbre ligue des paysans, et en subit les vicissitudes. Plus tard, la guerre de Trente ans, qui amena dans la contrée les bandes suédoises, fut pour Guebwiller une source de désastres et de ruine. La famine et la peste mirent le comble à ces maux.

GUÈDE s. f. (ghè-de — du germanique : anc. haut allem. *weit*, anglo-saxon *vâd*, allem. *waid*, angl. *woad*). Bot. Nom vulgaire du pastel des teinturiers : *On cultive la* GUÈDE *en grand pour l'usage des arts.* (Dict. d'hist. nat.). ‖ On dit aussi GUESDE.

— Techn. Cuve à pastel pour le bleu, chez les teinturiers. ‖ *Bain des guèdes*, Composition que contient cette cuve. ‖ *Monter les guèdes*, Former le bain de teinture en bleu. ‖ *Fleur de guède*, Nom d'un bleu particulier, chez les teinturiers.

GUÈDE s. m. (ghè-de). Chasse. Perche qui tient tendu le filet de l'oiseleur. ‖ On dit aussi GUIDE.

GUÉDÉ, ÉE (ghé-dé) part. passé du v. Guéder. Techn. Teint avec la guède : *Etoffe* GUÉDÉE.

— Pop. Complément assouvi : *Un grand mangeur* GUÉDÉ.

Ouf ! je suis bien *guédé !* Par ma foi, la science
Ne s'acquiert point du tout à force d'abstinence.

REGNARD.

— Fig. Rassasié, fatigué par l'abondance : *Si je n'étais pas* GUÉDÉ *de vers, je crois que j'en ferais pour Sandon, qui vient de prendre Scheweidnitz.* (Volt.)

GUEDEL, nom primitif de BELLE-ILE-EN-MER.

GUÉDER v. a. ou tr. (ghé-dé — rad. *guède*. Change *é* en *è* devant une syllabe muette : *Je guède, tu guèderas*). Techn. Teindre avec la guède : GUÉDER *des étoffes*.

— Pop. Faire manger avec excès : GUÉDER *un affamé*. Le mot *saturer*, qui signifie rassasier et imbiber jusqu'à refus, explique très-bien le passage du premier sens de *guéder* à celui-ci.

GUÉDERON s. m. (ghé-de-ron — rad. *guède*). Techn. Ouvrier qui dirige l'atelier des guèdes. ‖ On dit aussi GUÉDRON.

GUÉDIER DE SAINT-AUBIN (Henri-Michel), théologien français, né à Gournay-en-Bray (Normandie) en 1695, mort à Paris en 1742. Il était fils d'un conseiller au parlement de Rouen, et fut docteur, professeur (1730) et bibliothécaire (1736) de la Sorbonne, à Paris. Il donna, pendant quatorze ans, des consultations sur des cas de conscience et devint abbé de Saint-Walmar, près de Bayonne. Guédier était très-versé dans la connaissance des langues et possédait un savoir étendu. Son principal ouvrage est une *Histoire sainte des deux alliances* (Paris, 1741, 7 vol. in-12), ouvrage estimé.

GUÉDON s. m. (ghé-don). Techn. Ouvrier qui teint à la guède ; teinturier en bleu.

GUÉDOUFLE s. f. (ghé-dou-fle). Bouteille double, à deux orifices écartés l'un de l'autre, dans laquelle on peut mettre l'huile et le vinaigre.

GUÉDRON (Pierre), chanteur et compositeur, né à Paris vers 1565. Attaché, en 1590, à la musique du roi, il fut nommé, en 1601, compositeur de cette société artistique et maître des enfants chanteurs du roi. Louis XIII, à son avénement, le nomma surintendant de sa musique, et c'est sous ce titre que Guédron écrivit la partition des ballets ci-après : la *Sérénade*, le *Ballet de Madame*, le *Ballet de M. le prince de Condé*, le *Ballet de la reine*, quelques airs de *Psyché*, les *Dernières victoires du roi* et le *Ballet de M. le Prince*. Sous Henri IV, les chansons à voix seule avaient commencé à détrôner les madrigaux à plusieurs voix, qui avaient fleuri pendant le XVIe siècle. Aidé de Mauduit, de Boesset et de Battaille, Guédron mit à la mode les soli parmi les élégants de la cour. On a de ce musicien plusieurs recueils d'airs et de chansons dont la mélodie se recommande par la grâce et la naïveté des tons.

GUÉÉ, ÉE (ghé-é) part. passé du v. Guéer. Passé à gué : *Une rivière* GUÉÉE *sans peine*.

— Par ext. Lavé : *Linge* GUÉÉ. ‖ Baigné dans une eau peu profonde, en parlant d'un cheval.

GUÉER v. a. ou tr. (ghé-é — rad. *gué*. *Je guée, tu guées, il guée, nous guéons, vous guéez, ils guéent ; Je guéais, nous guéions, vous guéiez, ils guéaient ; Je guéai, nous guéâmes ; Je guéerai, nous guéerons ; Je guéerais, nous guéerions ; Guée, guéons, guéez ; Que je guée, que nous guéions ; Que je guéasse, que nous guéassions ; Guéant ; Guéé, ée*). Passer à gué : GUÉER *une rivière. Descendus de la colline, nous* GUÉÂMES *un ruisseau.* (Chateaub.)

— *Guéer du linge*, Le laver en l'agitant dans l'eau.

— *Guéer un cheval*, Le baigner dans une eau peu profonde.

GUÉGON, bourg et comm. de France (Morbihan), cant. de Josselin, arrond. et à 18 kilom. de Ploërmel ; pop. aggl., 276 hab. — pop. tot., 3,092 hab. Vestiges de fortifications romaines. Eglise Saint-Pierre offrant à l'intérieur des pierres tumulaires et des restes de vitraux. Chapelle Saint-Barthélemy ornée de vitraux et d'un retable en pierre grossièrement sculpté.

GUÉGUARIA s. m. (goué-goua-ri-a). Linguist. Dialecte albanais parlé depuis Budna jusqu'aux limites de l'Herzegovine au nord, et au cours du Drin au midi, et même au delà, dans le pachalik de Croïa.

GUÉHENNO, village et comm. de France (Morbihan), cant. de Saint-Jean-Brévelay, arrond. et à 21 kilom. de Ploërmel ; 1,248 hab. Dans l'église Saint-Pierre, très-ancienne et très-curieuse sculpture représentant des *Scènes de la Passion*. Dans le cimetière s'élève un beau calvaire en granit, composé de trois croix et de nombreuses sculptures. Château de la Renaissance.

GUEIDON ou **GUEYDON** (Alexandre-Marius), littérateur français, né à Marseille en 1819. Il s'est principalement fait connaître comme fondateur et directeur des recueils suivants : l'*Athénée de Provence* (1852) ; le *Plutarque provençal* (1853) ; l'*Almanach de la Provence* (1856 et ann. suiv.) ; l'*Album provençal* (1863) ; l'*Athénée ouvrier*. M. Gueidon a collaboré, en outre, au *Propagateur du Var*, à diverses publications et revues maçonniques, et il est le fondateur, le directeur et l'éditeur de la *Bibliothèque provençale*. Enfin, il a fondé, il y a quelques années, à Marseille, la Société des francs *caminaïrés* (les francs marcheurs), dont les membres sont tous des jeunes gens qui vont faire des excursions scientifiques, artistiques, etc. M. Gueidon a été lauréat de plusieurs sociétés savantes. Il fit preuve, en 1834, d'un courageux dévouement en sauvant, au péril de ses jours, un enfant qui se noyait dans le vieux port de Marseille.

GUELDRE s. f. (ghèl-dre). Pêche. Appât fait avec de petites crevettes ou du poisson cuit, que l'on emploie en Bretagne. ‖ On dit aussi GUILDRE, GUILDIVE, GUILDILLE et GUILIDIVE.

GUELDRE, en hollandais *Gelderland*, en latin *Geldria*, province du royaume de Hollande, bornée au N. par le Zuyderzée, à l'E. par la province d'Over-Yssell et la province prussienne de Westphalie, au S. par la Prusse rhénane et le Brabant septentrional et à l'O. par les provinces de Hollande et d'Utrecht ; 4,968 kilom. carr. ; 419,990 hab. Ch.-l. : Arnheim ; villes principales : Zutphen, Nimègue, Thiel. C'est une plaine unie, que traverse seulement une chaîne de collines de sable (les Valuwes). Parmi les nombreux cours d'eau qui l'arrosent, nous signalerons : le Rhin, le Waal, le Leck, l'Yssel, le Vieil-Yssel, le Berkel, la Grifft, la Meuse et le Zuyderzée. Le sol est très-fertile sur les bords des rivières ; mais sur certains points, comme aux environs des Valuwes, il est sablonneux, couvert de broussailles, de bruyères et de marais. Les productions les plus importantes sont le blé, le seigle, le millet, les légumes secs, les fruits, le lin, les graines oléagineuses, le tabac, le houblon, etc. L'exploitation des mines de fer donne d'excellents résultats et l'éducation du bétail est une source de richesse pour les habitants. L'industrie est représentée dans la province de Gueldre par des fabriques de gros draps, de toiles, de cuirs, de colle-forte, d'armes à feu, de quincaillerie, des papeteries et des fonderies. Le transport en transit sur les rivières et sur la route d'Allemagne à Amsterdam est surtout d'un grand rapport pour la province. Les exportations consistent en bestiaux, seigle, huile, tabac, fruits, houblon, cuirs, papier et quincaillerie. La province de Gueldre est divisée en 4 districts ou arrondissements, dont les chefs-lieux sont : Arnheim, Zutphen, Nimègue et Thiel ; elle renferme 22 villes et 384 villages.

Cette contrée, occupée au Ve siècle par les Francs Ripuaires, fit partie de la monarchie des fils de Clovis. Charlemagne y envoya des gouverneurs, qui se rendirent indépendants sous les derniers rois de sa dynastie. L'héritière de cette famille de seigneurs, qui, par mariage, venait d'acquérir la seigneurie de Zutphen, porta la Gueldre à son mari, Othon de Nassau. L'empereur Henri IV l'érigea en comté, en 1079, en faveur de ce dernier. Gérard, fils et successeur d'Othon, mourut en 1131, laissant Henri de Nassau, comte de Gueldre, marié à une fille de Godefroi, duc de Brabant. Othon II, fils de Henri, fut père de Gérard, mort en 1229, et aïeul d'Othon III, qui acquit la ville de Nimègue. Renaud, fils d'Othon III, fut père de Renaud II, dit *le Roux*, qui fut créé duc par l'empereur Louis IV en 1339. La postérité mâle de Renaud II s'éteignit en 1371, et, après plusieurs années de contestations, la Gueldre passa à Guillaume, comte de Juliers, fils de Marie de Gueldre, une des filles du dernier duc de Gueldre de la maison de Nassau. Guillaume mourut sans postérité en 1402 et eut pour successeur aux duchés de Gueldre son frère Renaud. Celui-ci ne laissa pas non plus d'enfants, et son héritage fut recueilli par sa sœur, qui porta la Gueldre dans la maison d'Arckel. Une fille, issue d'elle et de Jean d'Arckel, en épousant Arnoul d'Egmont, fit passer les deux duchés dans cette maison. Arnoul, pour satisfaire le duc de Berg, qui faisait valoir des prétentions à l'héritage, lui céda le duché de Juliers ; puis, après avoir déshérité son fils Adolphe, coupable de toutes sortes d'infamies à l'égard de son père, il vendit le duché de Gueldre à Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, en 1417. Marie, la fille de celui-ci, porta le duché à la maison d'Autriche, qui eut de la peine à faire respecter son droit de possession contre Charles d'Egmont, petit-fils d'Arnoul, et Guillaume de Clèves. Ce n'est qu'en 1543 que Charles-Quint s'en rendit complétement maître et l'incorpora aux Pays-Bas. A l'époque de la révolution, en 1579, la partie de la Gueldre située au nord du Rhin, avec Zutphen, s'adjoignit aux Provinces-Unies ; le reste demeura aux Pays-Bas espagnols jusqu'au traité d'Utrecht, qui donna une partie de la Gueldre supérieure, avec la ville de Gueldre, à la Prusse et le reste à l'Autriche. Tout le pays fut cédé à la France par le traité de Lunéville en 1801. En 1814, la Prusse et l'Autriche se le partagèrent, mais l'Autriche donna la part qui lui était échue au royaume des Pays-Bas, qui l'a conservée après sa séparation d'avec la Belgique en 1830.

GUELDRE, ville de Prusse. V. GELDERN.

GUELDROIS, OISE s. et adj. (ghèl-droi, oi-ze). Géogr. Habitant du pays de Gueldre, qui appartient à ce pays ou à ses habitants : *Les* GUELDROIS. *La population* GUELDROISE.

GUELFE, en allemand **Welf**, illustre maison princière d'Allemagne, qu'on croit originaire d'Italie, et qui est encore représentée de nos jours par les deux lignes de la maison de Brunswick. Le nom de guelfe est un sobriquet qui signifie *chien* (welf). Le premier personnage de cette famille ainsi désigné est GUELFE ou WELF Ier, fils d'Isenbard, seigneur d'Altdorff en Souabe, et d'Irmentrade, sœur de Charlemagne. Guelfe, chef de l'ancienne ligue des guelfes, posséda de vastes territoires en Souabe et donna sa fille Judith en mariage à Louis le Débonnaire. HENRI, petit-fils du précédent, reconnut la suzeraineté de l'empereur, accrut ses domaines de vastes propriétés situées entre le Lech et l'Amper, et fonda à Altdorff un couvent de bénédictins où plusieurs membres de sa famille ont été enterrés. GUELFE ou WELF II, petit-fils du précédent, s'allia, au commencement du XIe siècle, avec Ernest de Souabe, contre l'empereur Conrad Ier, pilla les trésors de l'évêque d'Augsbourg et commença cette lutte longue et acharnée qui est restée si fameuse sous le nom de querelle des guelfes et des gibelins. Il fut vaincu par Conrad (1027) et chassé de ses Etats. Guelfe II laissa un fils, GUELFE III, et une fille, Cunégonde. GUELFE III, mort vers 1055 sans laisser de postérité, reçut de l'empereur Henri III le duché de Carinthie et la marche de Vérone. Sa sœur Cunégonde, qui avait épousé Azzon ou Ezzelin, de la maison d'Este, seigneur de Milan, de Gênes, etc., hérita des possessions de son frère. Le fils de Cunégonde, GUELFE IV *le Grand*, joignit aux domaines paternels ceux qui venaient de son oncle et devint la tige de la nouvelle maison des Guelfes ; ce fut ce personnage qui, après la déposition de Othon de Nordheim, obtint de Henri IV l'investiture du duché de Bavière en 1070 et prit alors le nom de GUELFE Ier. Son fils, GUELFE II, duc de Bavière, acquit de vastes possessions en Italie par son mariage avec la comtesse Mathilde, fille de Boniface d'Este, et mourut sans enfants en 1120, laissant la Bavière et tous ses domaines à son frère HENRI LE NOIR. Ce prince, mort en 1126, accrut ses possessions d'une partie des domaines de la maison de Lunebourg et eut pour successeur HENRI LE SUPERBE (1126-1139), qui, par son mariage avec la fille de l'empereur Lothaire, acquit le Brunswick, Nordheim, etc. Son frère, GUELFE III, entra en lutte avec l'empereur Conrad III et fut vaincu à la célèbre bataille de Weinsberg (1140), où furent pris pour la première fois les noms de *Guelfes* et de *Gibelins*, cri de guerre adopté par les deux partis. Son neveu, HENRI dit *le Lion*, fut privé en 1180, par Frédéric Barberousse, de la Saxe et de la Bavière. Il ne lui resta de ses vastes possessions que le Lunebourg et le Brunswick. Ce prince eut pour petit-fils OTHON dit *l'Enfant*, mort en 1252. Othon fit hommage de ses domaines à Frédéric II, qui les lui rendit en lui concédant le titre de duc de Brunswick. Nous avons donné la biographie des principaux personnages de cette famille à l'article BAVIÈRE (souverains de).

GUELFE s. m. (ghèl-fe — de l'allem. *Welf*, nom d'une famille puissante qui embrassa le parti du pape). Hist. Partisan du pape contre l'empereur, durant les dissensions du moyen âge : *Les* GUELFES *et les gibelins.*

— Adjectiv. : *Le parti* GUELFE. *La papauté n'a perdu sa puissance que quand elle a cessé d'être* GUELFE *ou populaire, pour se faire gibeline ou impériale.* (Chateaub.) *Par son respect pour l'Eglise, par ses attaques philosophiques contre la féodalité, Dante inclinait au parti* GUELFE. (Ozanam.)

— **Encycl.** Peu de questions historiques sont enveloppées d'autant d'obscurité que la rivalité des *guelfes* et des gibelins. Les chroniqueurs contemporains, bien moins explicites que les historiens plus récents, se perdent eux-mêmes au milieu de cette guerre sans issue ; ils la présentent naïvement comme un fait normal, comme le résultat d'un dualisme permanent, et ne semblent pas en connaître ni même en rechercher sérieusement l'origine. Ils rattachent l'existence des deux partis *guelfe* et gibelin, tantôt à la lutte légendaire de deux frères ennemis, soutenus l'un par le pape, l'autre par l'empereur, tantôt à deux fées descendues du ciel, tantôt à deux démons surgis du fond des enfers.

On en fait généralement remonter l'origine, du moins comme appellations précises, à la bataille de Weinsberg (1140), où se trouvèrent en présence, d'un côté le duc de Bavière, Welfe III, soutenu par le pape, et de l'autre Conrad III, empereur d'Allemagne de la maison de Souabe, originaire du château de Wiblingen. Les cris de guerre *Welfe* et *Wiblingen* devinrent plus tard les dénominations de *guelfes* et gibelins, quand l'Italie devint le champ de bataille des deux partis. Machiavel recule cette origine de plus d'un demi-siècle ; il la fait remonter à l'élection du pape Alexandre II et au schisme qui en résulta dans l'Eglise, les princes italiens soutenant Alexandre, et l'empire soutenant l'anti-pape, Cadolo de Parme, ce qui fit se grouper plus fortement leurs partisans autour de l'une ou de l'autre puissance (*Istorie fiorentine*, l. I). C'est en effet de cette époque que datent les grandes dissensions italiennes.

Ayant pris naissance dans les guerres civiles de l'Allemagne, et résultant d'abord d'une simple rivalité des maisons de Souabe et de Bavière, la lutte des *guelfes* et des gibelins devint, au XIIIe siècle, la guerre du sacerdoce contre l'empire, guerre qui dévora l'Allemagne et l'Italie pendant trois siècles et ensanglanta les cités elles-mêmes, divisées en factions.

C'est à partir de la minorité de Frédéric II que les dénominations de *guelfes* et de gibelins sont adoptées dans toute l'Italie ; ce prince est le chef de la faction gibeline, ainsi que ses successeurs de la maison de Hohenstauffen ; en Italie, ce parti a pour principaux adhérents les rois de Naples, Ezzelino da Romano à Padoue, les Della Scala à Vérone, les Visconti à Milan et presque tous les seigneurs ; le parti *guelfe* a, au contraire, pour lui les cités, les ligues des villes lombardes, Florence, etc., et, par suite du jeu des guerres civiles, les princes dépossédés ou compétiteurs de trônes, les rois de Naples de la maison d'Anjou, les Carrare de Padoue, chassés par Ezzelino ; il a pour chef le pape.

Les péripéties de cette immense lutte sont aussi obscures et désordonnées que possible. Les historiens italiens modernes représentent la guerre des deux partis comme une évolution naturelle des révolutions italiennes, comme une continuation de la rivalité entre les municipes et les châteaux, entre la plèbe commerçante et industrieuse et l'aristocratie, héritière des conquérants barbares. L'obscurité, la contradiction sont telles dans cette lutte, qu'il arriva souvent que la papauté et l'empire étaient en parfaite intelligence, pendant que les luttes entre *guelfes* et gibelins ensanglantaient les cités. Bien plus, on voit des papes gibelins : Nicolas IV, Martin III, Jules II, Léon X, etc., tandis qu'on rencontre des empereurs *guelfes :* Rodolphe de Habsbourg, Charles IV, Robert, etc. Mais la seule chose qui ressorte clairement de ces longues dissensions, c'est que les deux partis avaient transformé l'Italie en deux nations distinctes, se déchirant dans des combats sans merci, sans issue, sans solution et sans victoire définitive.

« Les gibelins, dit M. Huillard-Bréolles, continuèrent de s'attacher à cet idéal de la monarchie impériale, qui leur paraissait l'héritière des grandeurs de Rome païenne ; les *guelfes* se déclarèrent pour la théocratie pontificale, qui leur promettait la suprématie du monde au nom de Rome chrétienne. Les uns et les autres se firent ainsi les instruments d'une politique cosmopolite, dont la faiblesse réelle se dissimulait sous les artifices du langage et sous l'appareil des prétentions les plus hautaines. Il faut pourtant reconnaître qu'en fait les nobles et les cités de la Péninsule obéissaient à une double nécessité sociale : le besoin de l'autorité, qui protége contre le désordre et l'anarchie ; l'amour de la liberté, qui procure les droits civils et en garantit la jouissance. Toutefois, l'autorité que les gibelins demandaient aux empereurs allemands ne pouvait s'exercer en Italie ni avec régularité ni avec suite ; la liberté que les *guelfes* plaçaient sous le patronage des papes était une liberté locale, tumultueuse et éphémère, car nous ne voyons